

81-20

TELEGRAMME TELEPHONE PAR LA FRANCE D'OUTREMER

le 17 JUIN 1954, à 16 h. 45

Pondichéry, le 17 juin 1954

La lettre comminatoire du Consul Général de l'Inde, lettre en forme d'ultimatum, donne à la situation un caractère nouveau de gravité. Il est à craindre que le Gouvernement indien en prenne prétexte pour abandonner l'attitude expectante où il a prétendu se tenir jusqu'à ce jour. Ce matin, j'ai répondu à M. SINGH en précisant qu'il ne s'agit pas de force armée, mais de gendarmes et en donnant l'assurance que leur envoi ne constitue une innovation d'aucune manière. L'ambassadeur est arrivé hier. Nous avons fait ensemble un tour d'horizon sur cette question.

M. OSTROGOS considère qu'il convient à tout prix d'éviter un conflit, puisque le rapport des forces ne laisse aucun doute sur l'issue définitive. L'effusion de sang, quelle qu'en soit l'origine, permettrait au Pandit NEHRU de dénoncer la politique française, qui ne serait défendue par personne après un échec de notre part.

Je n'ai pas encore répondu à l'Ambassadeur et ne me suis pas encore prononcé sur la thèse exposée par lui ; je vous en rends compte sur sa demande afin que le Gouvernement soit au courant. Nous allons procéder à un examen minutieux de la

situation pour pouvoir, en toute connaissance de cause, vous soumettre notre manière de voir et nos propositions. En tout état de cause, le choix à faire sera pénible, puisqu'aucune des solutions possibles n'est exempte de concession : il faudra fixer celle qui comporterait le moins de danger pour les populations encore soumises à notre autorité et le moins d'humiliation pour notre patrie./.